

Quelle dignité?

par Rosangela Barcaro*

[versione dell'autore dell'articolo: *Vous avez dit "dignité"?*, pubblicato in "Arc en ciel. La Revue de Nouveaux Droits de l'Homme", n. 71, p. 26]

Dans les réflexions politiques, juridiques, éthiques-philosophiques contemporaines, la conception de dignité humaine a pris un caractère important, démontré par son apparition dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, en 1948, dans la Loi Fondamentale de la République Fédérale Allemande, en 1949, et dans la Convention des Droits de l'Homme et de la biomédecine, en 1997.

Du point de vue philosophique il n'existe pas de conception univoque de ce que l'on entend par «dignité humaine», mais nous n'en ferons pas ici l'analyse. Aux fins des considérations que nous souhaitons développer, nous pensons que l'interprétation kantienne de dignité humaine est préférable à toute autre puisqu'elle permet d'attribuer ce *status* à chaque individu en raison de son appartenance à l'espèce humaine, et consiste dans le fait de considérer l'être humain comme une fin en soi et non pas comme un simple moyen. En extrême synthèse cela signifie que chaque individu est une valeur qui mérite le respect et n'est subordonné à nul autre, ni même aux valeurs jugées importantes ou élevées.

La dignité ne s'acquiert ni ne se perd, elle n'est pas attribuée en raison de caractéristiques physiques, psychologiques, économiques, sociales, religieuses ou politiques : elle appartient universellement à tout être humain et de cette dignité découlent les droits qui reviennent à chacun. D'où il s'ensuit que la violation de certains droits caractéristiques comporte la violation de la dignité de l'homme.

En parcourant les quotidiens ou en suivant les journaux télévisés, nous découvrons avec tristesse une continuelle augmentation de violations de droits qui impliquent la violation de la dignité humaine.

Les nouvelles formes d'esclavage

Nous ne pouvons que constater alors les nouvelles formes d'esclavage auxquelles sont assujettis des millions d'êtres humains en provenance de pays pauvres du monde : *trafic*, à savoir, traite internationale d'êtres humains, exploitation de la prostitution, du travail domestique, de la main d'œuvre infantile et adulte de personnes pratiquement réduites aux travaux-forcés.

La pauvreté, les guerres, les génocides, la détention arbitraire, la torture, contraignent à l'exode des personnes qui s'en remettent à des organisations criminelles capables de transférer – clandestinement et à des prix exorbitants – des êtres humains d'un pays à l'autre. Pour la plupart des personnes en fuite, dans des conditions de nécessité et de vulnérabilité, payer la dette générée par ces transfèvements signifie être réduites en esclavage: des personnes – adultes et enfants – sont traitées comme des objets de consommation disponibles et remplaçables en raison de leur nombre élevé.

Si l'on examine les secteurs industriels et productifs, il apparaît évident même pour un observateur peu attentif que la globalisation économique et la disponibilité de grands capitaux économiques favorisent les conditions pour l'exploitation des «nouveaux esclaves» : dans les pays du tiers et du quart-monde les multinationales ouvrent de nouvelles usines qui emploient de la main-d'œuvre à vil prix, dans lesquelles la sécurité des travailleurs est inexistante ou bien réduite au minimum.

Ce qui est fabriqué – vêtements, électroménager, téléphones cellulaires ou tout autre objet de grande consommation – une fois introduit dans le marché global permettra à l'entreprise et à ceux qui y ont investi leurs propres capitaux d'obtenir les plus grands profits possibles. L'individu qui a participé à la production touchera probablement un salaire mensuel à peine suffisant à sa propre survie et ne pourra jamais se permettre d'acheter l'un des objets qu'il a contribué à réaliser.

D'autres exemples de violation de la dignité et des droits des personnes:

Pillages, spéculations, dévastation et pollution de l'environnement mettent en péril l'existence de l'homme. Pauvres, malades ou avec une espérance de vie restreinte, privés d'assistance médicale, vivant dans des lieux pollués et malsains, les plus faibles sont souvent ceux qui produisent les biens pour une petite tranche aisée de la population mondiale.

Comment protège-t-on la dignité humaine qui s'incarne dans les personnes qui vivent dans ces conditions? Comment peut-on intervenir pour réaliser concrètement les conditions pour une vie digne? La totale suspension de la production signifierait la perte d'emploi pour des milliers de travailleurs qui n'auraient plus dès lors aucun salaire; la mise en sécurité et le respect des normes seraient onéreux pour la propriété qui perdrait évidemment ses avantages économiques. Si la protection de la santé des personnes ne devient possible qu'en renonçant à la défense de l'emploi, et vice-versa (comme c'est hélas déjà le cas dans plusieurs régions du monde), la défaite des droits et de la dignité est certaine. On ne peut guère abaisser la protection et la défense de tous les travailleurs comme c'est malheureusement déjà le cas dans une vaste partie du monde. Au contraire, la protection et la défense doivent être étendues et renforcées pour tous, afin de ne pas créer d'iniquités sociales et des conflits entre les différents groupes de personnes (travailleurs et chômeurs, malades et bien-portants, etc...) et les différentes générations (les plus jeunes qui revendiquent le droit à un futur, à la santé et à un environnement idoine à la vie, et les séniors, pour lesquels la cessation de la production avec comme conséquence la perte de l'emploi signifierait chômage et impossibilité d'en retrouver un autre).

Quelles (ré)solutions?

Afin que tout cela soit possible et que les conditions existentielles qui permettent d'exprimer la dignité humaine se transforment en une réalité partagée, il faut une innovation des mécanismes productifs et des conceptions du développement économique, une vision du futur dans lequel la recherche et le développement puissent donner une contribution concrète pour améliorer la production et la sécurité pour tous les sujets engagés dans les décisions politiques et économiques et touchés par les retombées environnementales que ces décisions comportent. Tâche peu facile il est vrai et certainement irréalisable en des temps rapides mais aujourd'hui plus que jamais inéluctable.

*Rosangela Barcaro, maîtrise de philosophie, Docteur de recherche en bioéthique, Conservateur du *Servizio Documentazione Scientifica dell'Area di Ricerca del C.N.R. di Genova*, Auteur de plusieurs articles et monographies dédiés à l'éthique et à la bioéthique.